



**Institut de Recherches
Economiques et Fiscales**

Etat des lieux du tabagisme en France et comparaisons internationales

Chiffres-clés 2022-2023

Janvier 2024

SOMMAIRE

Introduction	2
1. Indicateurs du tabagisme en France	3
2. Comparaisons avec des pays de l'OCDE	13
3. Scénarios d'évolution de la prévalence tabagique en France	17
Conclusion	23

Ce document a été réalisé grâce à un financement de Philip Morris France SAS. La méthodologie, le contenu et les conclusions de l'étude ont été conçus par l'IREF et représentent son point de vue indépendant.

INTRODUCTION

Le tabagisme reste un sujet essentiel de santé publique en France où 15 millions de personnes fument, dont 12 millions quotidiennement.

Si les pouvoirs publics se préoccupent régulièrement de ce sujet et de ses conséquences sanitaires en élaborant un plan de lutte contre le tabagisme tous les 4 ou 5 ans – à cet égard, celui présenté le 28 novembre 2023 est dans la continuité des plans précédents avec une hausse des prix et l'extension du paquet neutre à tous les produits du tabac et de la nicotine –, force est de constater que la prévalence tabagique ne baisse pas à la hauteur des objectifs, ni des enjeux.

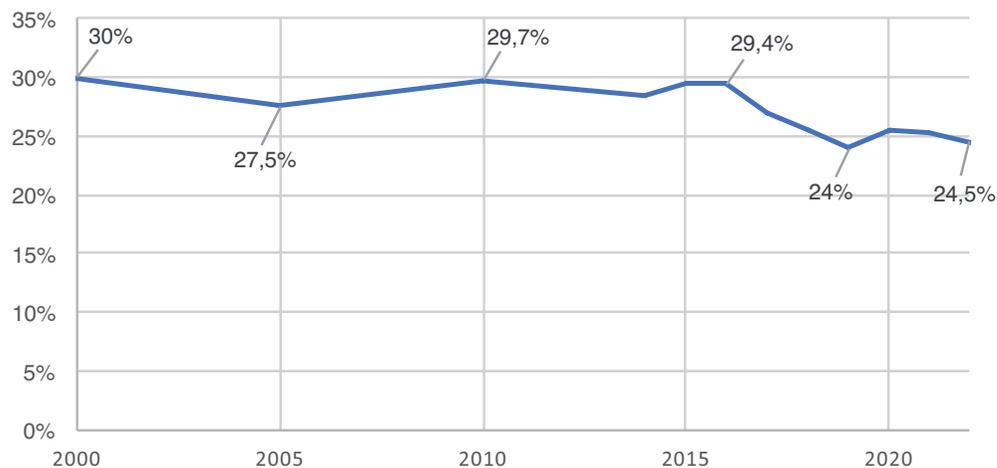
Plutôt que d'aborder le sujet d'une manière émotionnelle, voire passionnelle, l'IREF propose de le traiter de façon rationnelle et informée. C'est pourquoi, dans la continuité de nos précédents travaux, nous avons élaboré ces indicateurs relatifs au tabagisme en France et dans quelques pays de l'OCDE. Les chiffres présentés sont tous issus de sources officielles (Santé publique France, Observatoire français des drogues et des tendances addictives, OCDE, etc.).

Puis nous présentons des scénarios d'évolution dans le but de lancer un débat éclairé sur la possibilité d'éradiquer le tabagisme en France.

1 INDICATEURS DU TABAGISME EN FRANCE

Faible baisse de la prévalence tabagique quotidienne chez les adultes en 20 ans... et stagnation depuis 3 ans

Prévalence du tabagisme quotidien (18-75 ans)



Sources : Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH) de Santé publique France

Définition

Prévalence tabagique quotidienne : pourcentage des personnes âgées de 18 à 75 ans déclarant fumer tous les jours.

Cette définition ne tient pas compte du nombre de cigarettes fumées.

Analyse

La proportion de fumeurs dans la population française âgée de 18 à 75 ans baisse modérément depuis 2000. Elle est restée stable autour de 30 % jusqu'en 2016.

Puis, concomitamment à la mise en place du paquet neutre, à l'instauration du « Mois sans tabac », à un meilleur remboursement des substituts nicotiniques et à la hausse des taxes, la prévalence a atteint un point bas en 2019 avec 24%. En revanche, elle est remontée en 2020 (25,5%) – concomitamment à la survenue du covid, sans toutefois qu'un lien de causalité directe ait pu être démontré par Santé publique France – et stagne depuis cette date.

En 2022, la prévalence du tabagisme quotidien était de 24,5%, soit 5,5 points de moins qu'en 2000 (-18,3%). Cela équivaut à une baisse de 0,25 point par an en 22 ans. Dans ces conditions, il semble difficile d'atteindre l'objectif d'une prévalence inférieure à 17% en 2027 fixé par le Programme national de lutte contre le tabac (PNLT) 2018-2022.

Aujourd'hui, 15 millions de Français fument, dont 12 millions le font quotidiennement.

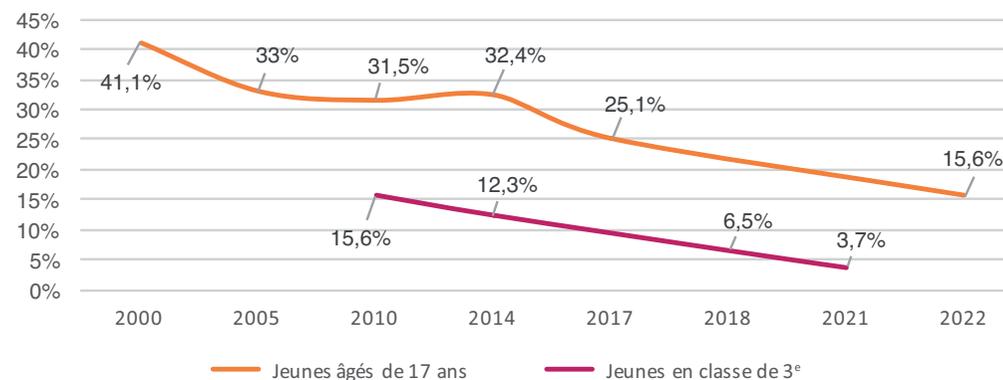
La prévalence tabagique des mineurs baisse de façon régulière, au contraire de celle des adultes

Définitions

L'enquête ESCAPAD (Enquête sur la santé et les comportements lors de l'appel de préparation à la défense) est réalisée sur un échantillon d'adolescents français convoqués à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Elle porte sur les modes de vie, la santé et les consommations de tabac, d'alcool et de produits stupéfiants.

L'enquête EnCLASS 3^e (Enquête nationale en collège et en lycée chez les adolescents sur la santé et les substances) porte sur plus de 560 établissements scolaires tirés au sort. Les élèves des classes sélectionnées répondent aux questionnaires en ligne dans les salles informatisées de leur établissement.

Prévalence du tabagisme quotidien chez les mineurs



Sources : Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH) de Santé publique France ; enquête ESCAPAD ; enquête EnCLASS 3^e

Analyse

La prévalence tabagique quotidienne des jeunes âgés de 17 ans a baissé de 62% entre 2000 et 2022, passant de 41,1% à 15,6%. La baisse est spectaculaire (-37,8%) entre 2017 et 2022, la prévalence passant de 25,1% à 15,6% (-9,5 points). L'absence de données (pas d'enquête ESCAPAD entre 2017 et 2022) ne permet pas de comprendre complètement le phénomène, mais il est possible que la prévention accrue en milieu scolaire et les hausses importantes du prix des cigarettes entre ces deux dates expliquent ce résultat (le prix constituant une barrière à l'entrée pour les jeunes).

Chez les jeunes en classe de 3^e, la baisse de la prévalence tabagique quotidienne est également importante. Entre 2010 et 2021, elle passe de 15,6% à 3,7%. L'enquête EnCLASS montre également que les jeunes de 3^e sont beaucoup moins nombreux à avoir expérimenté le tabac en 2021 qu'en 2010 : 29,1% contre 51,8%.

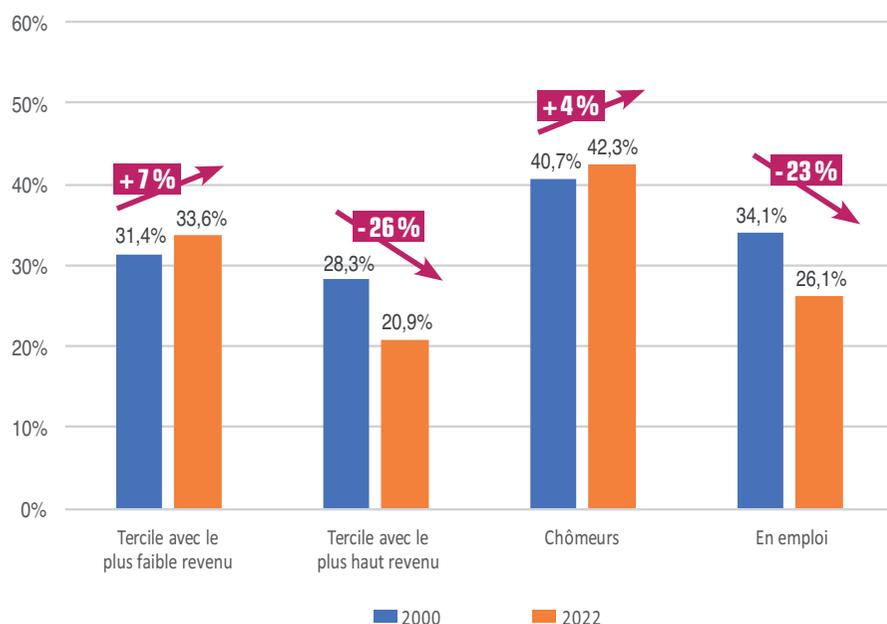
Selon ces données, il est probable que la politique de lutte contre le tabagisme ait eu des effets notables chez les mineurs, au contraire de ce qu'on observe chez les adultes. En effet, la baisse de la prévalence chez les

mineurs sur le long terme est indéniablement la preuve d'une baisse d'attractivité de la cigarette (dénormalisation).

Ajoutons que si la consommation de cigarette électronique a augmenté chez les mineurs, celle-ci ne semble pas générer un "effet passerelle" vers la cigarette, comme le montre un article de mars 2020 (<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0376871620300181?via%3Dihub>).

Chez les adultes, les moins aisés fument davantage qu'il y a 20 ans

Prévalence du tabagisme quotidien par catégories



Sources : Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH) de Santé publique France.

Analyse

Si la prévalence tabagique quotidienne baisse dans la population générale, elle a augmenté depuis 2000 chez les personnes appartenant au tercile de la population ayant le plus faible revenu : 31,4 % en 2000 ; 33,6 % en 2022. C'est aussi le cas chez les chômeurs : 40,7 % en 2000 ; 42,3 % en 2022.

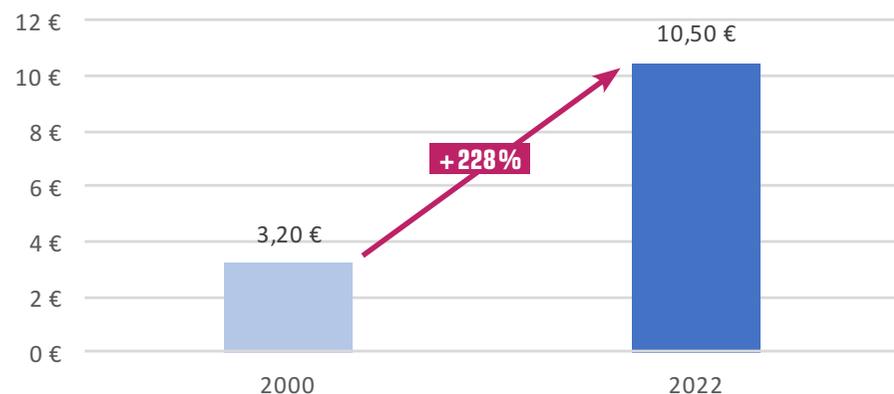
Il semble donc que la politique de hausse du prix des cigarettes (+228 % entre 2000 et 2022) n'ait pas du tout dissuadé de fumer les catégories de la population censées être les plus sensibles aux prix, potentiellement parce qu'elles sont peu réceptives aux messages de santé publique, et qu'elles ont facilement accès aux marchés parallèles. Pouvoir acheter un paquet de cigarettes environ 5€ au marché noir est une aubaine pour les gros consommateurs, surtout en période d'inflation élevée. La chute de 26 % des ventes chez les buralistes entre 2017 et 2022, alors que la proportion de fumeurs ne baissait que de 9 %, prouve que les consommateurs ont trouvé d'autres sources d'approvisionnement.

En revanche, les actifs en situation d'emploi ont diminué leur consommation sur la période (34,1 % en 2000 ; 26,1 % en 2022), tout comme celles appartenant au tercile de la population ayant le plus haut revenu (38,3 % en 2000 ; 20,9 % en 2022). Pourtant, ces catégories de la population devraient être moins sensibles au prix. Sans doute sont-elles, d'une manière générale, plus attentives à leur santé (exercice physique, alimentation équilibrée...).

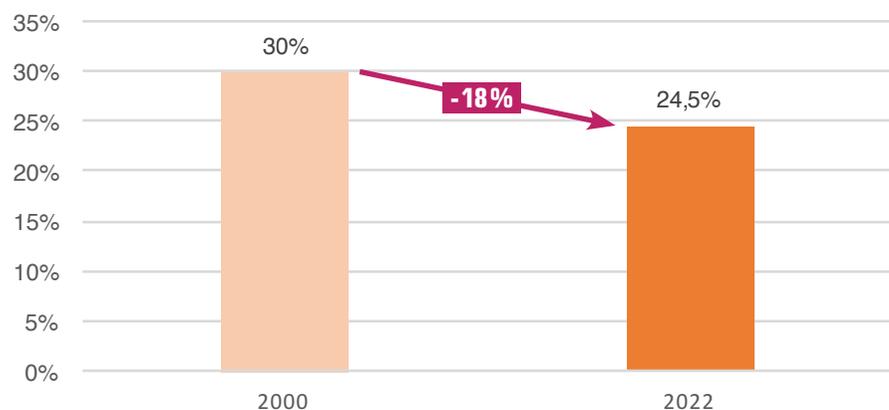
Il y aurait, par conséquent des facteurs qui seraient plus déterminants que celui du prix dans la baisse du tabagisme.

Les hausses de taxes sur le tabac produisent des effets limités

Prix du paquet de cigarettes de la marque la plus vendue



Prévalence quotidienne des adultes



Analyse

Entre 2000 et 2022, le prix du paquet de cigarettes a augmenté de 228%. Cette hausse est essentiellement due à l'augmentation des taxes. Celles-ci étaient, en 2000, de 316% sur le prix hors taxes. Elles étaient de 541% en 2022. Elles ont donc augmenté de près de 71% en 22 ans avec les résultats mitigés que nous avons vus précédemment.

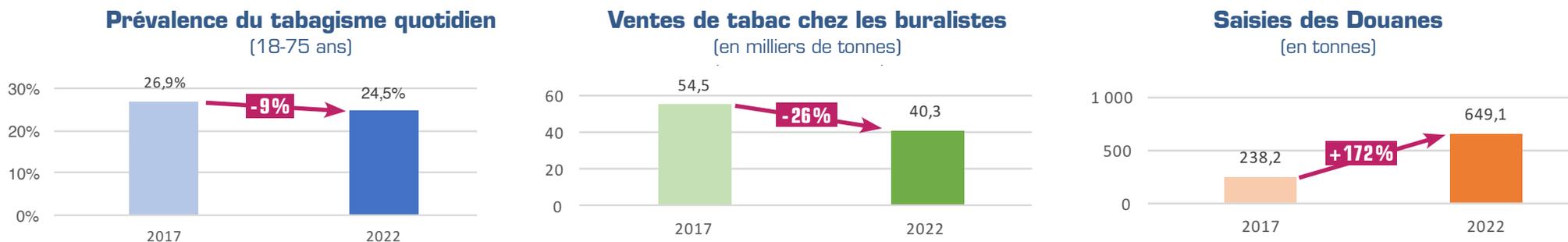
Entre 2017 et 2019, la hausse des taxes, en combinaison avec d'autres actions, semble avoir eu un impact sur la prévalence tabagique, mais depuis 2020, celle-ci stagne malgré les hausses de prix.

Si le prix a pu constituer une barrière à l'entrée pour les jeunes, en combinaison avec d'autres actions, ce n'est pas le cas pour les plus gros fumeurs qui se trouvent dans les catégories de la population ayant les plus faibles ressources.

Par conséquent, il semble que la politique d'augmentation continue des taxes sur le tabac ait atteint ses limites en matière d'incidence sur les fumeurs adultes et qu'il faille réfléchir à de nouvelles approches pour réduire le tabagisme, notamment en s'inspirant de ce que font les pays les plus performants en matière de lutte contre le tabagisme.

Sources : Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT) ; Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH) de Santé publique France.

Le marché parallèle permet à des fumeurs de contourner la hausse des prix



Analyse

Estimations du marché parallèle (en% de la consommation)



Dans leur rapport d'information de 2021, les députés Woerth et Park affirmaient que le marché parallèle était compris entre 15% et 25% du volume total de cigarettes consommées en France. Selon Santé publique France, en 2021, 20,8% des fumeurs auraient effectué leur dernier achat hors du réseau des buralistes. Quant au rapport KPMG, il estime à près de 40% la consommation de cigarettes en France provenant du marché parallèle. La France représenterait à elle seule 47% des volumes illégaux de cigarettes de toute l'Union européenne.

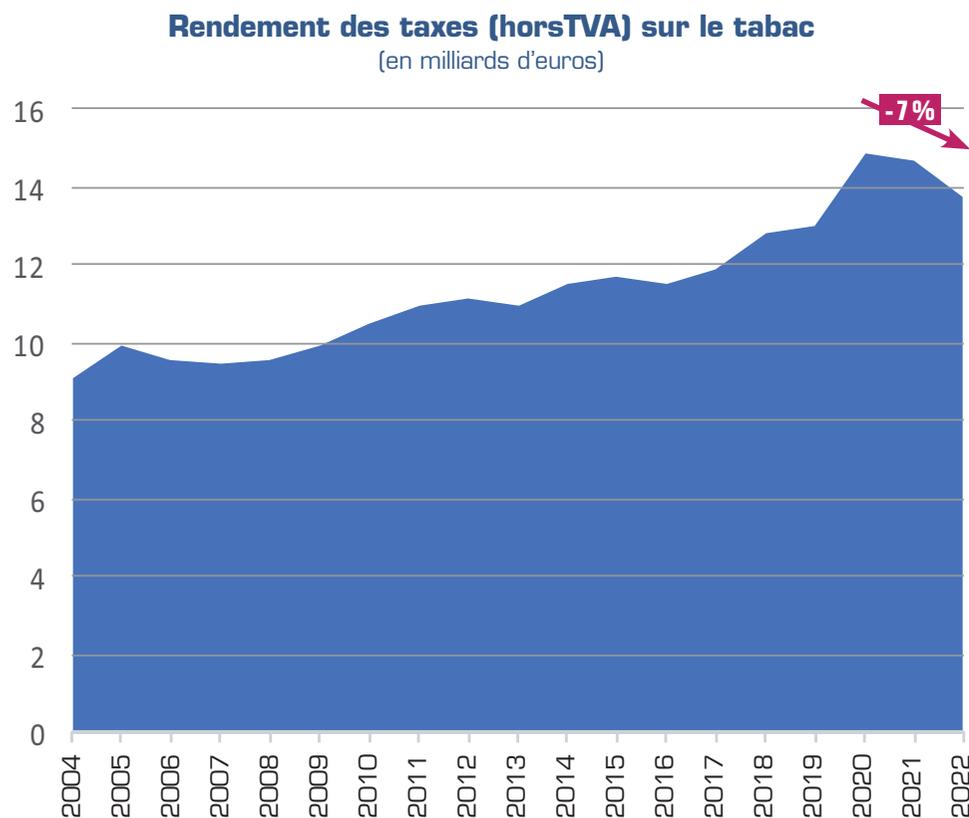
Les méthodes de calcul diffèrent puisque KPMG se base sur le ramassage de paquets de cigarettes dans l'espace public pour déterminer leur provenance tandis que Santé publique France interroge les fumeurs sur leurs achats. Néanmoins, la différence entre les deux estimations (du simple au double) laisse perplexe, à moins de penser que beaucoup de ceux qui fraudent sont peu enclins à l'avouer.

D'autres sources peuvent permettre de mieux évaluer le marché parallèle. Premièrement, les ventes de cigarettes pendant le premier confinement de 2020 : elles ont progressé d'environ 30% (ce qui correspond à l'évaluation du marché parallèle faite par KPMG cette année-là). Deuxièmement, les ventes de cigarettes chez les buralistes : elles baissent de 26,1% entre 2017 et 2022 alors que la prévalence tabagique quotidienne ne baisse que de 9% sur la période, et ce alors que le nombre de cigarettes fumées par jour n'a pas connu de variation notable. Troisièmement, les saisies des Douanes : elles augmentent de 172% entre 2017 et 2022 (passant de 238 à 649 tonnes). Si les Douanes sont de plus en plus efficaces dans leur traque, il n'est cependant pas interdit de penser que l'augmentation des saisies s'explique par une hausse parallèle de la contrebande et de la contrefaçon.

Il semble difficile de nier que le développement du marché parallèle permette aux fumeurs de contourner les hausses de prix.

Sources : OFDT ; KPMG ; Santé publique France ; rapport Woerth-Park ; Douanes.

Les recettes fiscales du tabac sont en baisse depuis 2020, après des années de hausse continue



Sources : Commission des comptes de la Sécurité sociale.

Analyse

De 2004 à 2020, les recettes des accises sur le tabac (hors TVA) ont été en constante progression (+62,4%), même si des baisses ont pu être constatées certaines années comme en 2006-2007 (-5%), en 2013 (-1,4%) et en 2016 (-1,7%). Elles sont passées de 9,138 Md€ à 14,841 Md€. L'épidémie de covid explique, en grande partie, la hausse de 14% des recettes fiscales (+1,8 Md€) entre 2019 et 2020. La fermeture des frontières, la restriction des déplacements et les couvre-feux ont, en effet, temporairement réduit les sources d'achat parallèle.

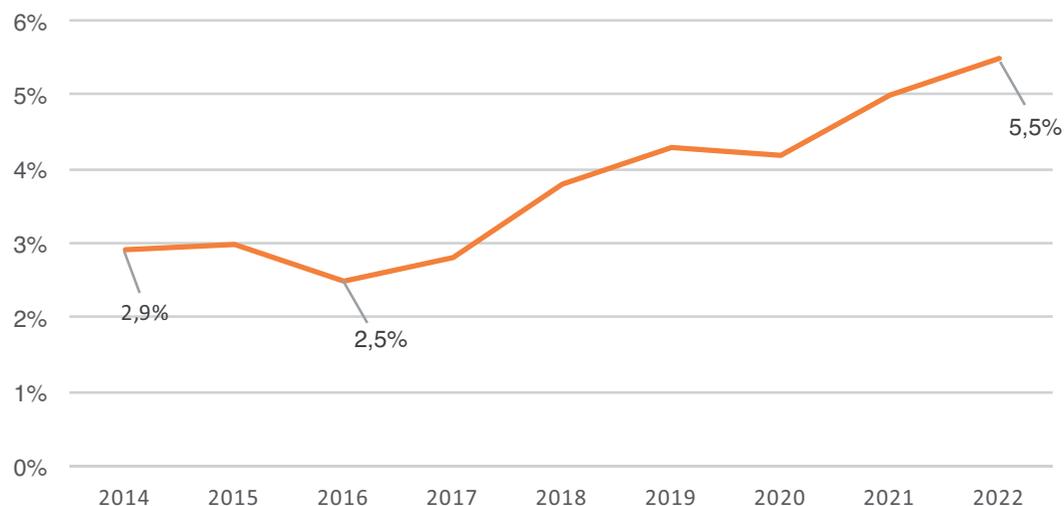
Depuis 2020, et le retour à la normale, les recettes fiscales du tabac ont baissé de 7,2% pour s'établir à 13,765 Md€ en 2022 (+ 3,4 Md€ de TVA). Certes, la prévalence tabagique a diminué entre ces deux dates, mais insuffisamment (1 point) pour expliquer cette baisse de rendement alors que le prix des cigarettes a continué de monter (+5,5%). Il est probable que l'augmentation de la consommation de cigarettes illicites soit à l'origine de cette baisse des recettes fiscales du tabac.

La Commission des comptes de la sécurité sociale estime que les recettes fiscales du tabac vont encore baisser de 64 M€ en 2023 par rapport à 2022.

La baisse semble donc désormais structurelle et oblige à s'interroger sur l'avenir des recettes fiscales de l'État, dont les accises sur le tabac représentent 6% du total hors TVA.

Progression modérée de l'usage de la cigarette électronique

Prévalence du vapotage quotidien



Sources : Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH) de Santé publique France ; OFDT.

Analyse

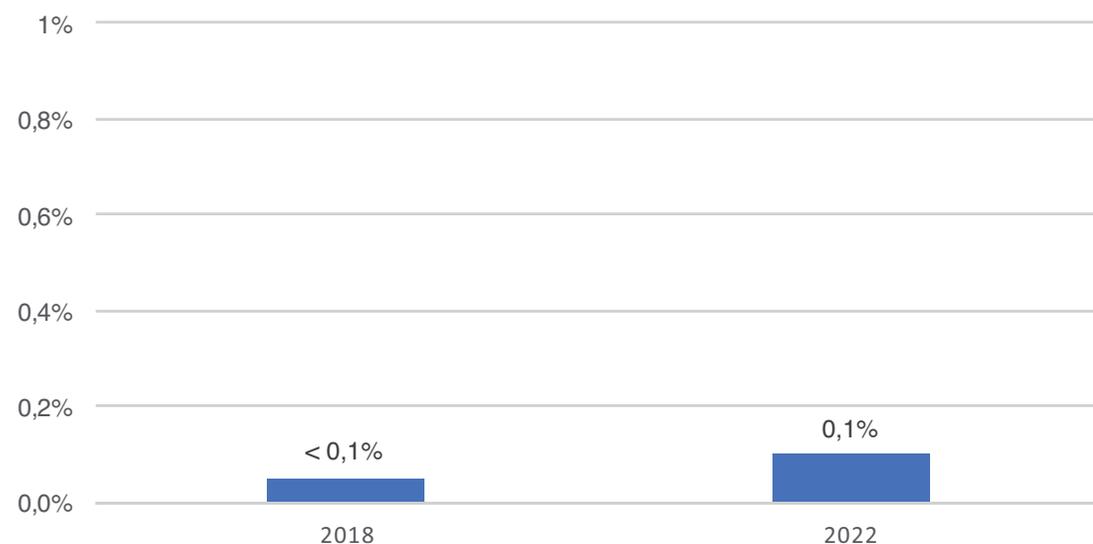
C'est à partir de 2010 que la cigarette électronique a pris son essor en France. Le vapotage quotidien suit une courbe ascendante depuis 2014, même si parfois la pratique régresse ou stagne. En 2022, 5,5% des Français adultes faisaient un usage quotidien de la cigarette électronique et 7,3% d'entre eux se déclaraient vapoteurs irréguliers.

Cette progression continue reste modérée probablement parce que les autorités de santé sont défavorables au vapotage. Dans un avis du 26 novembre 2021, le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) recommande ainsi aux professionnels de santé qui accompagnent les fumeurs dans leur démarche d'arrêt du tabac de ne pas proposer les produits du vapotage comme outil de sevrage. Pourtant, une revue Cochrane publiée le 17 novembre 2022 – fondée sur l'analyse de 78 études incluant 22 052 adultes fumeurs (Hartmann-Boyce et al., 2022) – conclut qu'il existe des données probantes d'un niveau de confiance élevé indiquant que les cigarettes électroniques avec nicotine augmentent les taux d'arrêt tabagique par rapport aux thérapies de substitution nicotinique (TSN), et des données probantes d'un niveau de confiance modéré indiquent qu'elles augmentent les taux d'arrêt du tabac par rapport aux cigarettes électroniques sans nicotine.

Santé publique France estime ainsi que 700 000 personnes ont arrêté de fumer grâce au vapotage.

Progression limitée de la consommation de tabac à chauffer

Prévalence du tabac à chauffer



Sources : Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH) de Santé publique France ; OFDT.

Analyse

Le tabac à chauffer, apparu sur le marché français dans le milieu des années 2010, n'est consommé que par 0,1 % des Français. Il faut dire que les pouvoirs publics désincitent fortement sa consommation en le taxant lourdement. C'est, en effet, la catégorie de tabac la plus taxée au regard de son poids. Et ce alors qu'une étude indépendante réalisée en 2020 par l'Institut Pasteur, l'Université de Lille et l'Institut de Recherche en Santé publique conclut que le tabac à chauffer « pourrait être moins nocif que la cigarette ».

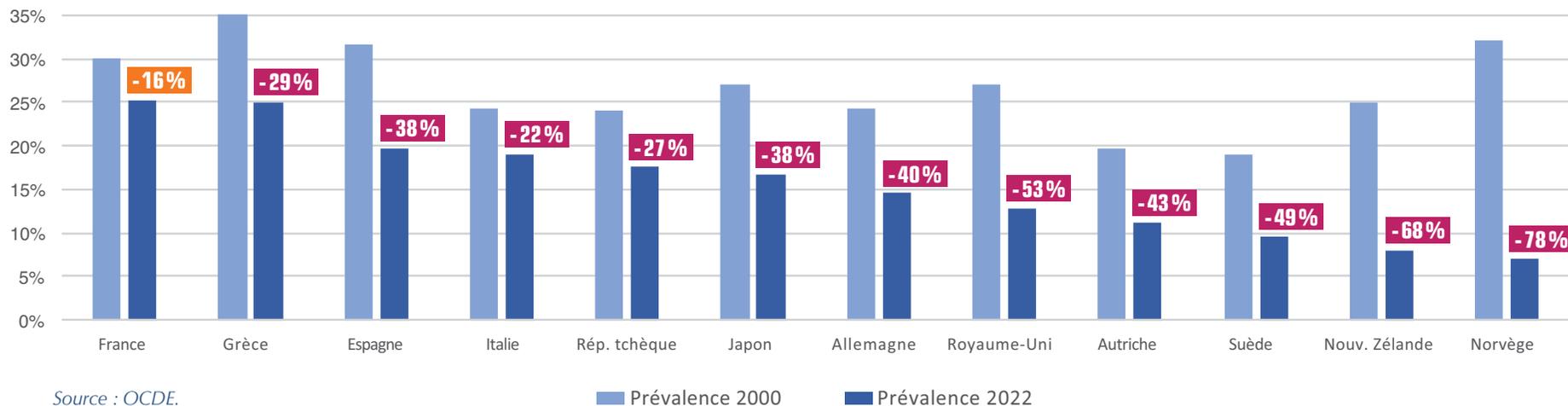
Dans plusieurs pays d'Europe (Italie, Royaume-Uni...), le tabac à chauffer est considéré comme une alternative moins nocive à la cigarette et, par conséquent, soumis à un régime réglementaire et fiscal différencié.

En France, le cadre réglementaire et fiscal du tabac à chauffer le rapproche de la cigarette, tandis que la cigarette électronique est davantage favorisée (moindres contraintes réglementaires, pas de fiscalité hors TVA...).

2 COMPARAISONS AVEC DES PAYS DE L'OCDE

Faible baisse de la prévalence du tabagisme en France par rapport à d'autres pays de l'OCDE

Évolution de la prévalence tabagique quotidienne dans quelques pays de l'OCDE



Analyse

Entre 2000 et 2022, certains pays ont réussi à faire baisser drastiquement la prévalence du tabagisme quotidien. C'est le cas de la Norvège (-78%), de la Nouvelle-Zélande (-68%), du Royaume-Uni (-53%), de la Suède (-49%) où la consommation d'alternatives a largement remplacé celle de la cigarette.

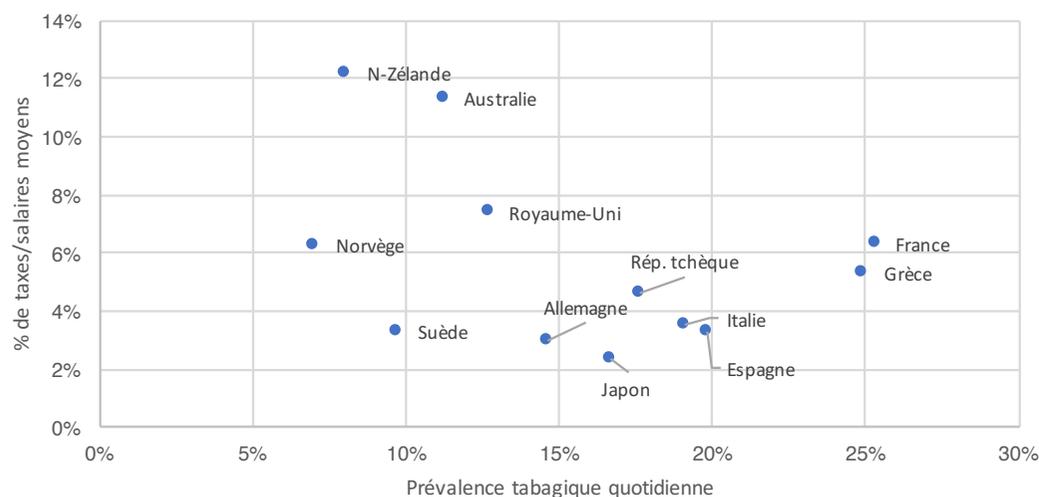
L'Australie (-43%), l'Allemagne (-40%), l'Espagne (-38%) et le Japon (-38%) obtiennent aussi des résultats significatifs.

Un troisième groupe de pays fait baisser sa prévalence de 30% à 20% dans la période : la Grèce (-29%), la République tchèque (-27%) et l'Italie (-22%).

La France se singularise par une baisse de 16% seulement. Alors qu'elle affichait en 2000 la quatrième plus importante prévalence parmi les pays sélectionnés, elle se retrouve, en 2022, avec la prévalence la plus forte. La Grèce, la Norvège et l'Espagne qui, en 2000, connaissaient une prévalence tabagique plus importante que la France ont su, en une grosse vingtaine d'années, la réduire fortement et laissent désormais notre pays à la traîne.

La prévalence tabagique ne semble pas dépendre essentiellement du niveau de taxation des cigarettes

Comparaison entre poids des taxes sur les cigarettes et prévalence tabagique



Sources : OCDE.

Méthodologie

Nous avons mesuré ce que représentent les taxes sur le tabac pour un salarié percevant le salaire moyen de son pays et fumant un paquet de cigarettes par jour, et avons rapproché ce chiffre de la prévalence tabagique pour voir s'il y avait une corrélation entre les deux données.

Ainsi, un salarié français gagnant le salaire moyen annuel consacre-t-il 6,3% de celui-ci à payer les taxes sur le tabac s'il fume un paquet de cigarettes par jour. Cette proportion est évidemment plus importante pour les Français les moins aisés qui sont aussi ceux qui fument le plus.

Analyse

Parmi les six pays ayant (en 2022) une prévalence tabagique inférieure à 15 %, deux ont des taxes très élevées : l'Australie et la Nouvelle-Zélande ; deux ont des taxes modérées : le Royaume-Uni et la Norvège ; et deux ont des taxes relativement faibles : la Suède et l'Allemagne.

Les trois pays qui ont une prévalence tabagique inférieure à 10% ont une politique fiscale sur le tabac très différente. Un salarié fumant un paquet de cigarettes par jour et gagnant le salaire moyen doit consacrer 12,2% de son salaire à payer les taxes sur les cigarettes en Nouvelle-Zélande. En Norvège, c'est 6,3% ; et en Suède 3,3%.

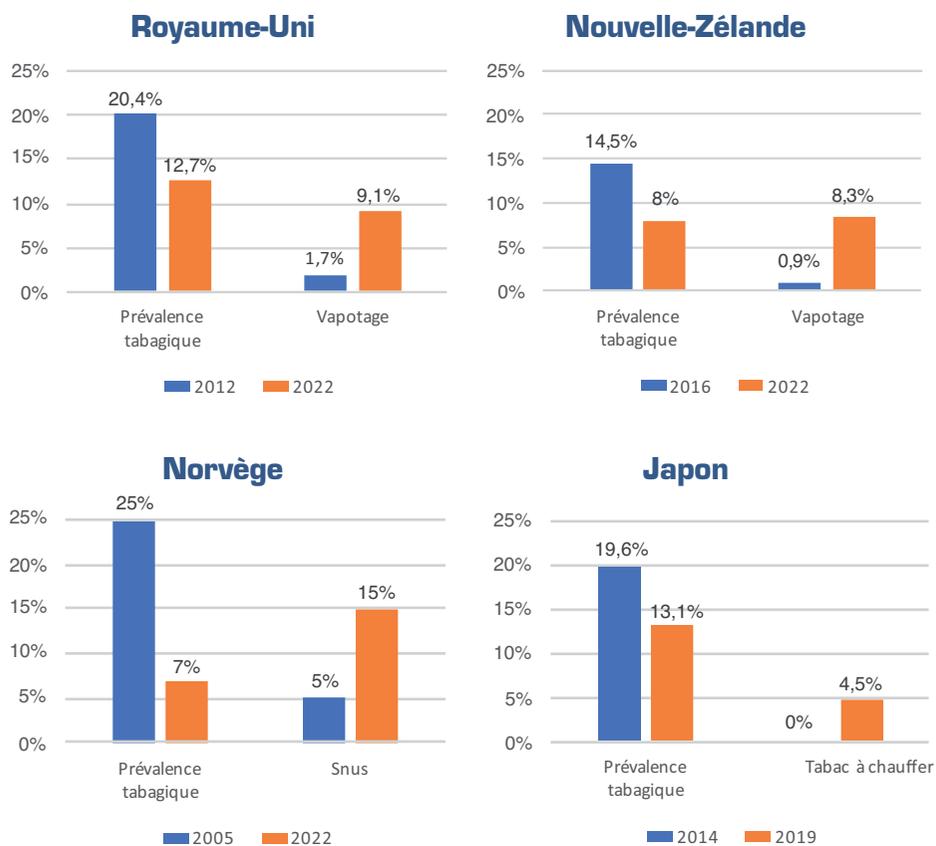
La France taxe les cigarettes au même niveau que la Norvège. Pourtant, la prévalence tabagique est 3,6 fois plus élevée en France qu'en Norvège.

Manifestement, l'efficacité de la lutte contre le tabagisme ne dépend pas essentiellement de la taxation appliquée au tabac.

Parmi les pays qui ont le mieux réussi à faire baisser la prévalence tabagique, beaucoup sont ouverts à l'utilisation, voire promeuvent, des alternatives à la cigarette. Ainsi observe-t-on une pénétration importante du snus et des sachets de nicotine en Suède et en Norvège ; de la cigarette électronique au Royaume-Uni ; du tabac à chauffer au Japon et en Italie.

Quant à la Nouvelle-Zélande, elle a décidé d'arrêter les hausses de prix car cette stratégie a surtout pesé sur les plus modestes qui sont ceux qui consomment le plus, et de favoriser la migration des fumeurs adultes vers la cigarette électronique et le tabac à chauffer.

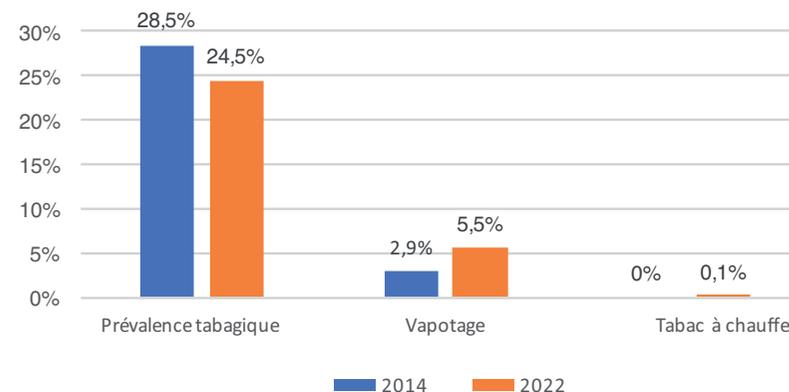
Une forte pénétration des alternatives parmi les pays qui ont significativement réduit la prévalence tabagique



Note La première année de référence par pays (colonne bleue) correspond à la première série statistique disponible sur les alternatives.

Sources : ASH UK ; ASH NZ ; Ministry of Health NZ ; OCDE ; Preventive Medicine Reports ; Santé publique France ; Statistics Norway.

France



Analyse

Si des pays ont réussi à réduire drastiquement la consommation de cigarettes, c'est parce que les fumeurs ont migré vers des alternatives : cigarette électronique, tabac oral (snus) ou tabac à chauffer, comme le montrent des études réalisées :

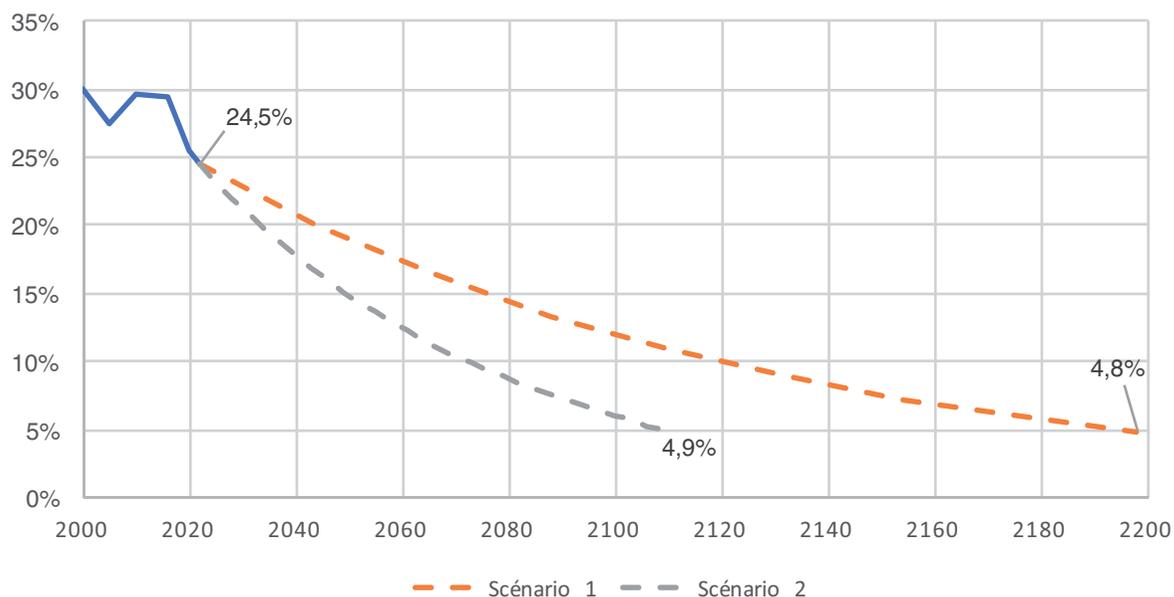
- [au Royaume-Uni \(https://www.ox.ac.uk/news/2022-11-17-e-cigarettes-are-more-effective-nicotine-replacement-therapy-helping-smokers-quit\)](https://www.ox.ac.uk/news/2022-11-17-e-cigarettes-are-more-effective-nicotine-replacement-therapy-helping-smokers-quit) ;
- [en Nouvelle-Zélande \(https://journal.nzma.org.nz/journal-articles/an-evaluation-of-a-new-zealand-vape-to-quit-smoking-programme\)](https://journal.nzma.org.nz/journal-articles/an-evaluation-of-a-new-zealand-vape-to-quit-smoking-programme) ;
- [en Norvège \(https://link.springer.com/article/10.1007/s44155-023-00043-3\)](https://link.springer.com/article/10.1007/s44155-023-00043-3) ;
- [au Japon \(https://tobaccocontrol.bmj.com/content/29/4/381\)](https://tobaccocontrol.bmj.com/content/29/4/381).

En France, le tabagisme reste élevé tandis que l'usage des alternatives est limité.

3 SCÉNARIOS D'ÉVOLUTION DE LA PRÉVALENCE TABAGIQUE EN FRANCE

Deux scénarios d'éradication du tabagisme, dans la continuité des politiques menées depuis 20 ans

Scénarios d'évolution de la prévalence tabagique



Source : Projections réalisées par l'IREF.

Note Les incertitudes liées au covid ont pu perturber les tendances récentes d'évolution de la prévalence tabagique, mais leurs effets peuvent difficilement être modélisés dans nos scénarios.

Commentaire

Le deuxième plan cancer (2009-2013) prévoyait de faire baisser la prévalence tabagique quotidienne de 30% à 20%. Un objectif qui ne fut pas atteint puisqu'en 2014, la prévalence était encore de 28,5%.

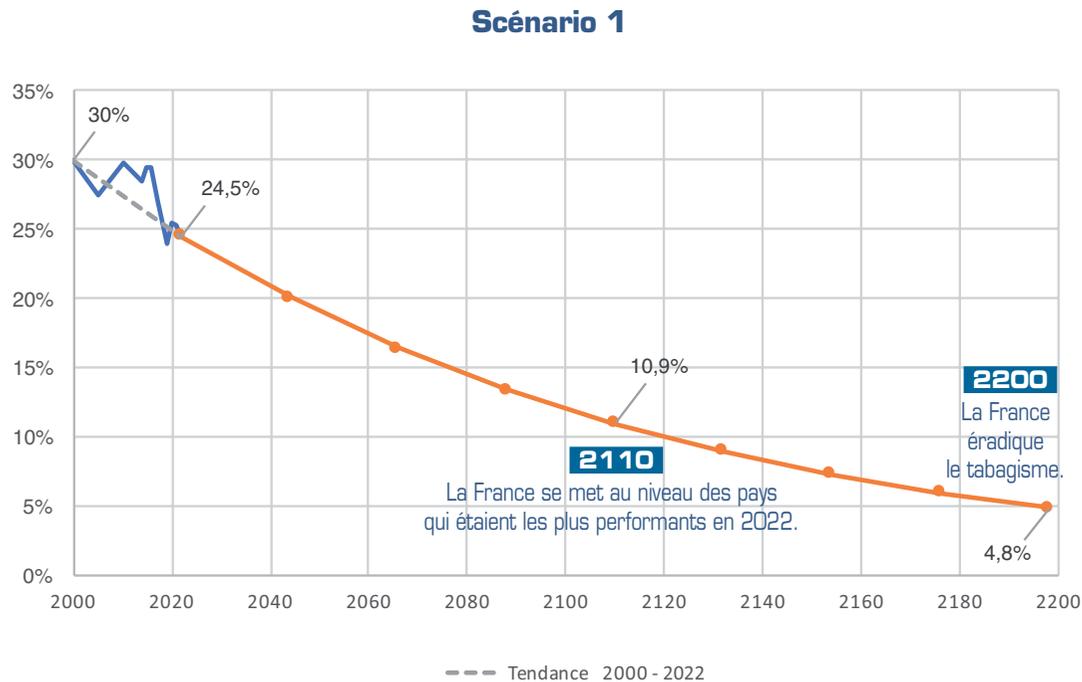
Le troisième plan cancer (2014-2019) avait des objectifs moins ambitieux. Il visait 26% en 2019 et 20% en 2024. La cible fut dépassée en 2019 puisque la prévalence fut cette année-là de 24%. Mais il est à craindre que l'objectif de 20% ne soit pas atteint en 2024, puisque la prévalence tabagique était encore de 24,5% en 2022.

Nous avons réalisé deux scénarios d'évolution de la prévalence quotidienne – à partir des tendances observées ces 20 dernières années – permettant à la France d'atteindre un seuil de 5%, communément admis comme étant celui de l'éradication du tabagisme.

Il faudrait attendre l'année 2200 avec le scénario 1, et 2110 avec le scénario 2.

Les deux scénarios sont détaillés dans les pages suivantes.

Scénario 1 : prolongation de la tendance longue, avec une baisse similaire à celle observée entre 2000 et 2022



Source : Projections réalisées par l'IREF.

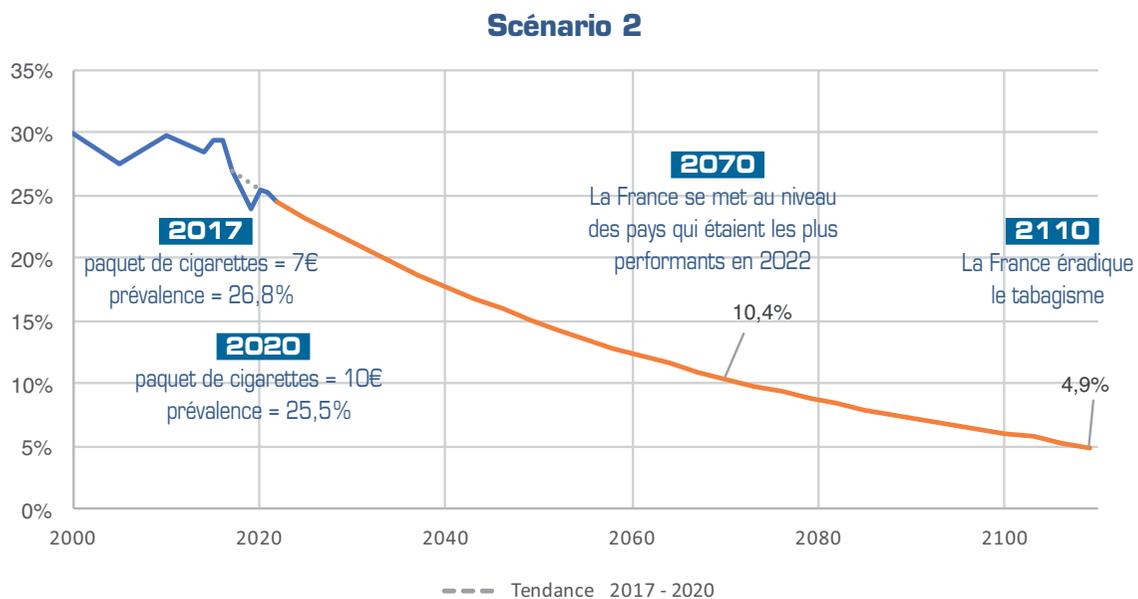
Commentaire

Ce premier scénario poursuit la tendance observée entre 2000 et 2022, période au cours de laquelle la prévalence tabagique quotidienne a baissé de 18,3% (passant de 30% à 24,5%). Cette baisse a été essentiellement due à des mesures (paquet neutre, « Mois sans tabac », meilleur remboursement des substituts nicotiniques...) qui ne peuvent être reproduites à l'infini.

Il faudrait, dans ce cas, attendre plus de 175 ans et l'année 2200 pour parvenir à un taux de prévalence d'environ 5%.

Rien que pour atteindre un niveau de prévalence proche de celui que connaissent, en 2022, la Suède (9,7%) ou l'Australie (11,2%), il faudrait attendre 88 ans et l'année 2110.

Scénario 2 : une baisse lente due à la seule hausse de la fiscalité



Source : Projections réalisées par l'IREF.

Commentaire

Le deuxième scénario est basé sur la baisse de la prévalence observée entre 2017 et 2020, années au cours desquelles la fiscalité sur le tabac a fortement augmenté, faisant passer le prix du paquet de cigarettes de 7€ à 10€ (+43%). Pendant ces trois années, la prévalence quotidienne n'a baissé que de 5,2% (passant de 26,9% à 25,5%).

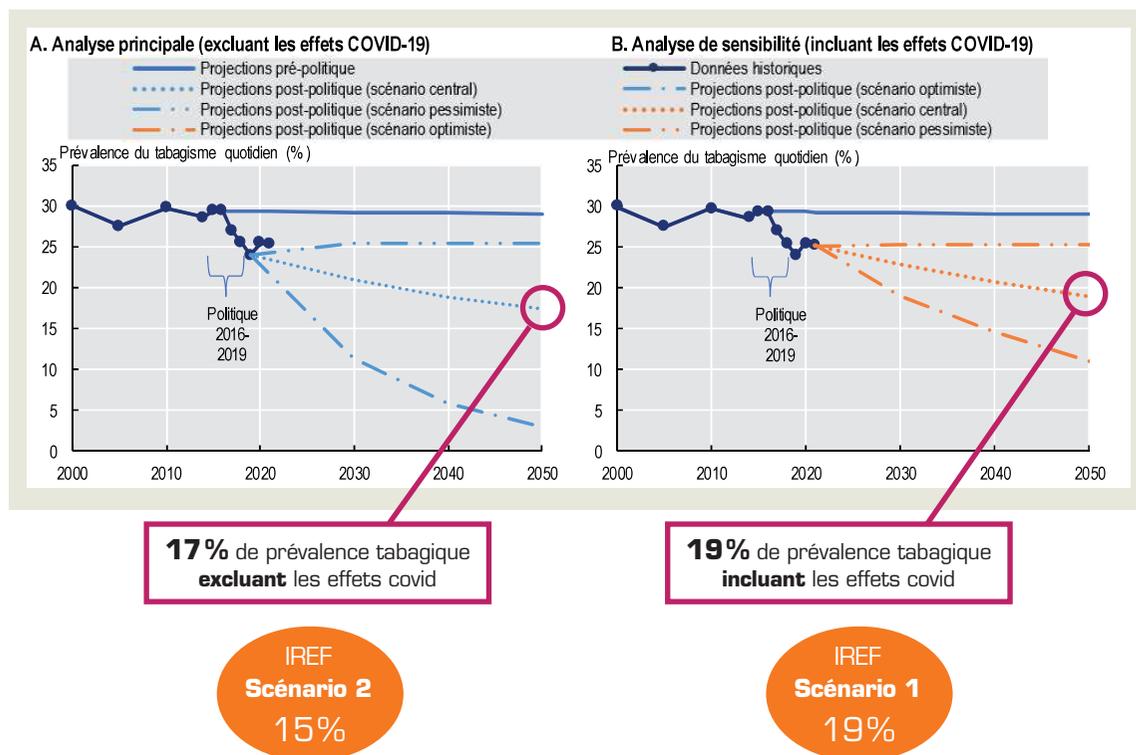
A l'inverse des mesures prises en compte pour le scénario 1, celles-ci sont répliquables à l'infini. La hausse de la fiscalité semble d'ailleurs être l'outil favori de l'État.

Néanmoins, il faudrait 88 ans, et patienter jusqu'en 2110, pour atteindre une prévalence de 5%. Pour avoir un niveau de prévalence proche de celui de la Suède ou de l'Australie aujourd'hui, il nous faudrait attendre l'année 2070 (soit 48 ans).

Soulignons que dans le cas d'une hausse forte et répétée de la fiscalité, il est possible, au vu de l'expérience des années passées, que cela conduise davantage à nourrir le marché parallèle qu'à inciter les fumeurs à arrêter ou à se tourner vers des alternatives à la cigarette.

Des scénarios corroborés par les projections de l'OCDE à l'horizon 2050

Prévalence tabagique en 2050 - scénario central



Source : OCDE, Évaluation du programme national de lutte contre le tabagisme en France, 2022.

Analyse

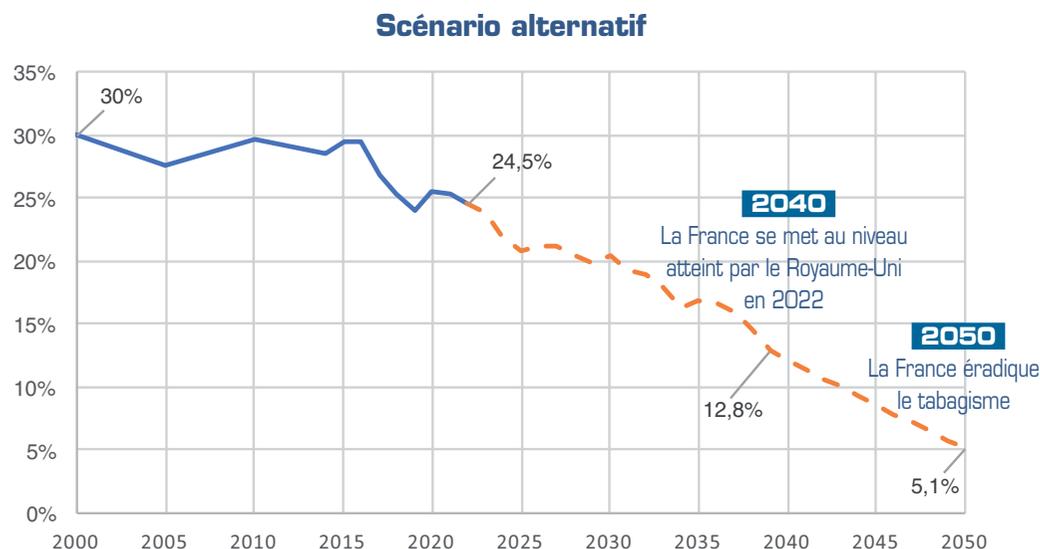
Dans un rapport sur l'évaluation du programme national de lutte contre le tabagisme en France, publié au mois de juin 2023, l'OCDE souligne que le train de mesures pris par le gouvernement français entre octobre 2016 et janvier 2020 – augmentation de la fiscalité, mise en place du paquet neutre, instauration du « Mois sans tabac », meilleur remboursement des substituts nicotiniques – a eu des effets bénéfiques incontestables en matière de prévalence tabagique. Mais les confinements liés à l'épidémie de covid a influé négativement sur les chiffres qui sont alors repartis à la hausse.

C'est ainsi que l'organisation internationale a élaboré plusieurs scénarios d'évolution du tabagisme à l'horizon 2050. Les scénarios centraux permettraient d'atteindre une prévalence comprise entre 17% et 19% en 2050. Des projections qui rejoignent les nôtres, puisque dans notre scénario 1, nous atteignons une prévalence de 20% en 2044 et de 16,3% en 2066 ; et dans notre scénario 2, la prévalence serait de 18,7% en 2037 et de 16,8% en 2043.

Quant aux scénarios optimistes de l'OCDE, ils prévoient de passer sous le seuil des 5% de prévalence (scénario excluant les effets covid) ou de frôler les 10% (scénario incluant les effets covid), toujours à l'horizon 2050.

Ces scénarios sont basés sur la continuation de la politique mise en œuvre en 2016-2019. Nous nous sommes, nous aussi, livrés à l'exercice en élaborant un scénario alternatif détaillé en page suivante.

Scénario alternatif : une baisse rapide grâce à une politique de réduction des risques



Source : Projections réalisées par l'IREF.

Commentaire

Nous proposons ici un scénario alternatif, basé sur l'évolution de la prévalence au Royaume-Uni. En 17 ans, de 2004 à 2021, elle a baissé de 48 %, passant de 24,6 % à 12,7 %.

Si, à compter d'aujourd'hui, la France suivait la tendance britannique passée, elle atteindrait un niveau de prévalence de 12,8 % en 2040. Si l'on prolonge encore la courbe, l'éradication du tabagisme pourrait être atteinte en 2050.

Ce scénario est réalisable à la condition que la France s'inspire de la politique britannique. Par exemple : décentraliser la lutte contre le tabagisme pour mener des actions mieux ciblées ; établir des partenariats entre structures publiques, secteurs privé et associatif ; mobiliser les médecins généralistes dans la lutte contre le tabagisme ; alimenter une base de données sur la lutte anti-tabac et les alternatives à la cigarette ; développer de nouvelles approches pour encourager les fumeurs à passer à des sources de nicotine moins nocives (cigarette électronique, tabac à chauffer).

Une des dernières initiatives du gouvernement britannique est l'opération « swap to stop » qui propose à un million de fumeurs d'échanger des cigarettes contre des vapoteuses.

CONCLUSION

La France accuse un retard majeur dans la réduction du tabagisme

Les mauvais résultats de la France en matière de réduction du tabagisme et ses échecs répétés dans l'atteinte des objectifs qu'elle s'est elle-même fixés ne sont pas une fatalité. Certes, la prévalence tabagique baisse très nettement chez les mineurs. Mais elle stagne chez les adultes autour de 25%, alors que des pays ont déjà atteint un niveau inférieur à 10%. Certains d'entre eux (Nouvelle-Zélande, Norvège, Suède) ont même bon espoir d'atteindre les 5% (communément admis comme étant le niveau de l'éradication du tabagisme) dans la décennie à venir.

Les pays les plus avancés dans la réduction du tabagisme ne misent pas tout sur les taxes

Ces pays n'ont pas tout misé sur la fiscalité. Ils pratiquent parfois une politique fiscale similaire à celle de la France (Norvège), voire plus modérée (Suède). Nombre de pays (Allemagne, Japon, Italie, Espagne, République tchèque) ont d'ailleurs des taxes sur le tabac inférieures aux françaises et ont, malgré tout, une prévalence tabagique plus faible.

En l'état des tendances et politiques actuelles, la France n'éradiquerait pas le tabagisme avant la fin du siècle

Si elle poursuit la politique menée depuis 20 ans (scénario 1), la France ne pourrait potentiellement se hisser au niveau des pays actuellement les plus performants qu'en 2110 et n'éradiquerait le tabagisme que vers 2200. Si elle parvenait à reproduire la baisse de la prévalence comme elle l'a fait entre 2017 et 2020 (scénario 2) via la hausse de la fiscalité, elle ne parviendrait pas à éradiquer le tabagisme potentiellement avant 2110.

La France gagnerait à s'inspirer des pays qui favorisent la transition vers les alternatives à la cigarette

En revanche, si la France s'inspirait des pays qui ont le mieux réussi dans la lutte contre le tabagisme, elle peut espérer atteindre une prévalence de 5% en 2050. Pour cela, il lui faudrait favoriser l'accès aux alternatives à la cigarette (cigarette électronique, tabac à chauffer, sachets de nicotine, etc.) afin de faciliter l'adoption par les fumeurs de produits moins nocifs.



Institut de **R**echerches **E**conomiques et **F**iscales

www.irefeurope.org

L'**IREF** est un « think tank » européen fondé en 2002 par des membres de la société civile issus de milieux académiques et professionnels dans le but de développer la recherche indépendante sur des sujets économiques et fiscaux. À vocation européenne, **l'institut est indépendant de tout parti ou organisation politique. Il refuse le financement public.**

L'IREF publie des études, des rapports, des livres ainsi qu'une newsletter quotidienne diffusée uniquement sur internet. Ses publications traitent des thèmes variés comme par exemple : la fiscalité française et mondiale, les droits de propriété, la mondialisation et le libre-échange, les politiques publiques, les retraites, la santé et l'écologie.

L'IREF agit concrètement auprès des décideurs politiques en leur proposant les mesures à prendre afin de renforcer l'économie, **sous forme d'amendements ou de propositions de lois.**